



FICHE SIGNALÉTIQUE

CLASSIFICATION:

Santé 2
Feu 2
Réactivité 0

Échelle:
0 – Insignifiant
1 – Léger
2 – Modéré
3 – Sérieux
4 – Extrême

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT: RAFRAICHISSEUR D’AIR (fragrance liquide, pour vaporiser).

USAGE DU PRODUIT: Neutralisant d’odeurs, aromatisateur.

FOURNISSEUR: GENIE-PAK Inc.
247 Principale, Stanbridge-Station (Québec) Canada, J0J 2J0

MARQUE DE COMMERCE ENREGISTRÉE: Naturex

TÉLÉPHONE, en cas d’urgence: 514.255.1331

En cas d’intoxication, appelez le centre Antipoison de votre région. Voir liste à l’annexe “A” ci-joint.

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

COMPOSANTS DANGEREUX

<u>COMPOSANTS DANGEREUX</u>	<u>POURCENTAGE</u>	<u>DOSSIER #</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>ACGHI TLY</u>	<u>RISQUE</u>
Alkoxylated Linéaire	10 – 15 %	69013189	1987	OSHA	1987/88
Alcool Isopropyle	0 – 10 %	67-63-0			400 –500 PPM
Composé de Fragrance	5 – 20 %	Mélange	-	-	non déterminé

SECTION III. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE: Liquide DENSITY de VAPEUR (air=1): <1

SOLUBILITÉ: 100% dans l’eau.

L’APPARENCE & L’ODEUR: Liquide clair, ou coloré selon les besoins, avec odeur de FRAGRANCE.

SECTION III – RISQUE D’INCENDIE OU D’EXPLOSION

POINT D’ÉCLAIR: 100 ° - 140 °

MOYENS D’EXTINCTION: dioxyde de carbone, poudre chimique, arroser ou embuer d’eau.

PROCÉDURES SPÉCIALES POUR COMBATER UN INCENDIE : Utilisez un appareil respiratoire indépendant. De l’eau devrait être utilisée pour garder les contenants exposés au feu à une température froide. Si une fuite n’est pas enflammé, utiliser un jet d’eau pour disperser les vapeurs, éloigner le déversement loin de l’exposition aux flammes et diluer jusqu’à ce que le mélange soit inflammables (NFPA – 49 - 975).

FEU INHABITUEL ET DANGERS D'EXPLOSION : La chaleur du feu peut causer la décomposition et l'évolution de vapeurs toxiques et inflammables qui peuvent faire exploser les contenants fermés.

SECTION IV - DONNÉES SUR LA REACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable dans des conditions normales.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE ou SOUS-PRODUITS : Une combustion incomplète peut produire une épaisse fumée et des gaz toxiques ou suffocants comme le monoxyde de carbone ou le dioxyde de carbone ou des oxydes d'autres éléments.

CONDITIONS DE REACTIVITÉ: Éviter la chaleur excessive, les flammes nues ou toutes les autres sources d'inflammation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne va pas ce produire.

INCOMPATIBILITÉ (Matières à éviter): Le contact avec du chlorure d'acétyle peut entraîner une réaction violente ainsi que le contact avec d'autre agents oxydant.

SECTION V – DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

POSSIBILITÉ D'ENTRÉE: Possible par inhalation, la peau et par ingestion.

DANGER POUR LA SANTÉ (Aigu et chronique): N/A

YEUX: Peut causer des irritations.

PEAU: Le contact prolongé ou répété peut causer l'irritation ou le dégraissage de la peau.

INHALATION: L'exposition excessive peut causer le mal de tête, la somnolence ou l'incapacité de se concentrer.

INGESTION: Peut causer des vomissements, la nausée, la diarrhée, endommager les fonctions du système nerveux central ou de l'irritation de la gorge.

CONDITION MÉDICALE GÉNÉRALEMENT AGGRAVÉE PAR EXPOSITION: Aucune connue.

CAS D'URGENCE ET PROCÉDURES DE PREMIERS SECOURS

INHALATION: Éloigner de l'exposition et mettre à l'air frais. Contactez un médecin si nécessaire.

CONTACT AVEC LES YEUX : Bien rincer à l'eau tiède pendant 15 minutes et contacter immédiatement un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver la région atteinte avec un savon doux et de l'eau. Retirer et laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, contacter un médecin.

INGESTION: Donner de l'eau pour diluer. Ne jamais rien donner par la bouche si la victime est inconsciente. **CONTACTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.**

SECTION VI – PRECAUTIONS POUR L'UTILISATION ET LA MANIPULATION SÉCURITAIRE

LES ÉTAPES À SUIVRE POUR SI LE PRODUIT EST SORTI OU RENVERSÉS : Éliminez toutes les sources de fuite. Aérez le secteur. Contenez le déversement et récupérez le produit.

MÉTHODE DE DISPOSITION DES REJETS: Placez le produit et l'absorbant dans des conteneurs scellés et disposez conformément aux lois et règlements applicables et en vigueur.

PRECAUTIONS DE MANIPULATION ET D'ENTREPOSAGE: Entreposer dans un secteur frais, sec, bien aéré et loin des sources de chaleur. Gardez les contenants bien fermés et debout quand ils ne sont pas utilisés.

AUTRES PRECAUTIONS: Les bonnes pratiques de fabrication nous indique d'avoir une fontaine pour rincer les yeux et/ou une douche de sécurité disponible dans le secteur de travail.

SECTION VII – MESURE DE CONTRÔLE

APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE: Pas requis en générale. Si désiré, porter un appareil approuvé NIOHS.

VENTILATION: Une ventilation local qui rencontre les normes ACGIH au besoin pour le contrôle des poussières/vapeurs.

GANTS DE PROTECTION: Utiliser des gants résistant aux chimiques pour éviter des contacts prolongés ou répétés avec le produit.

PROTECTION DES YEUX: Utiliser des lunettes ou une visière de protection lorsqu'un contact avec les yeux peut survenir.

PRATIQUE DE TRAVAIL/HYGIÈNE: Éviter l'inhalation et le contact avec la peau et les yeux. Une hygiène personnel adéquate devrait être de mise.

SECTION VIII - RENONCIATION

L'information contenue dans cette "FICHE SIGNALÉTIQUE" a été obtenue de source sûre. Cependant, GENIE-PAK Inc. ne fournit aucune garantie, explicite ou implicite, quant à son exactitude.

L'information fournie est, aux meilleurs des connaissances de GENIE-PAK Inc. exacte depuis la date indiquée. Puisque les conditions pour l'usage, la manutention, l'entreposage et la disposition de ce produit sont au-delà du contrôle de GENIE-PAK Inc., il en tient à l'utilisateur d'en déterminer les conditions sécuritaires requises pour l'usage de ce produit.

DATE: Janvier 2011.

***** ABBRÉVIATIONS *****

ABBREVIATIONS:

N/A:	Non Applicable/ Non Disponible.
ICRC:	Institut International de Recherche sur le Cancer (Initials for the International Cancer Research Institute).
ACGIH:	Conférence Américaine Gouvernementale des Hygiénistes Industriel (Initials for the American Conference of Governmental Industrial Hygienists).
NIOHS:	Institut National pour la Santé Sécurité au Travail (Initials for the National Institute for Occupational Health and Safety).
NIP:	Programme Institutionnel Nationale (Initials designating the National Institutional Program).
OSHA:	Association des Danger et de la Sécurité des Travailleurs (Initials designating the Occupational Safety Hazard Association).